



15ème législature

Question N° : 37262	De M. Michel Herbillon (Les Républicains - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Personnes handicapées		Ministère attributaire > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques
Rubrique > personnes handicapées	Tête d'analyse >Deaflympics	Analyse > Deaflympics.
Question publiée au JO le : 16/03/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Michel Herbillon interroge Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur une meilleure reconnaissance des *Deaflympics*. Sous l'égide de l'ICSD (Comité international des sports pour les sourds), les *Deaflympics* sont organisés depuis 1924 tous les deux ans, en alternance été ou hiver, comme le sont les jeux Paralympiques. Ils sont le rendez-vous sportif de l'élite sportive sourde. La prochaine édition se tiendra en mai 2022 au Brésil. Il voudrait connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement pour renforcer la visibilité et la reconnaissance de ce championnat international et mieux valoriser la participation des sportifs sourds.